### ART. PREMIER N° 195

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2020

## INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

### **AMENDEMENT**

N º 195

présenté par M. Cinieri

#### **ARTICLE PREMIER**

À la seconde phrase de l'alinéa 11, supprimer le mot :

« universel ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par soucis de sincérité, cette réforme prévoyant déjà de nombreuses exceptions, il convient de supprimer le mot « universel ».